

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux que la question soit posée par un membre de la Chambre aussi averti et qui sait qu'une déclaration aussi absolue sur tous les points en cause ne pourrait que compromettre des négociations déjà trop délicates. Pourvu que la Chambre ait un peu confiance dans le ministre du Travail...

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Mackasey: ...et qu'elle n'aille pas aggraver une situation très délicate pour satisfaire sa curiosité, nous parviendrons peut-être à mener cette affaire à bon terme d'ici peu.

L'hon. M. Lambert: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je m'abstiens de commenter cette réponse. Le ministre pourrait peut-être mettre la Chambre et la nation dans le secret et nous dire d'une manière générale—nous ne demandons pas tous les détails—s'il s'agit d'une question de paye, de salaire invisible, d'ancienneté; en un mot, ce qui cause le problème.

L'hon. M. Mackasey: Monsieur l'Orateur, le député a fort bien énuméré tous les problèmes à résoudre dans tous ces domaines. Je tiens à assurer la Chambre que si l'affaire n'est pas réglée prochainement, et que j'estime que l'une ou l'autre des parties est à blâmer, il sera de mon devoir, à titre de ministre du Travail, d'informer la nation canadienne, à la Chambre de ce qui, à mon avis, cause ce différend. Je n'hésiterai pas à dire le cas échéant, à la Chambre et à la nation qui est le coupable dans ce conflit.

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question complémentaire à poser. Le ministre s'apprête-t-il maintenant à utiliser son magnétisme personnel bien connu pour accélérer le règlement de ce différend?

L'hon. M. Lambert: Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur. Cela dit en toute déférence, car loin de moi l'idée d'incriminer qui que ce soit. Je demande seulement au ministre, à cause de son intérêt au règlement de ce conflit—intérêt que, j'en suis sûr, nous partageons tous—s'il consentirait à nous dire grosso modo en quoi consiste le problème.

L'hon. M. Mackasey: Non, monsieur l'Orateur.

[L'hon. M. Lambert.]

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—SERVICES SUBSIDIAIRES DES TRANSPORTEURS RÉGIONAUX

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le gouvernement songe-t-il à l'expansion des services assurés par les transporteurs régionaux, pour le présent comme pour l'avenir? Si les services aériens se trouvaient un jour perturbés de nouveau, le public pourrait alors être assuré de plus de services subsidiaires.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, la politique des transports aériens annoncée il y a plusieurs années prévoit, en effet, un renforcement et une croissance des services de transporteurs aériens régionaux parallèlement à l'expansion du trafic.

M. Baldwin: Il y a 30 ans de cela?

LA GRÈVE DES MÉCANICIENS—LE TRANSPORT DES DENRÉES PÉRISSABLES

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Transports. Hier, interrogé au sujet des poussins, le ministre a indiqué qu'il étudierait la situation afin de prendre toutes les dispositions pouvant faciliter l'acheminement de ces poussins. A-t-il eu l'occasion de se renseigner et nous ferait-il part du résultat de ses démarches?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai fait des démarches préliminaires. Les transporteurs régionaux sont en mesure de se charger des expéditions sur leurs parcours réguliers. Sauf erreur, deux d'entre eux sont en mesure d'offrir des vols d'affrètement qui pourraient aider au transport des poussins.

Nous avons conseillé à certains aviculteurs de se renseigner auprès des exploitants de lignes aériennes sur la possibilité de nolisier des appareils. Je crois, en outre, que dans un cas ou deux, il nous faudra obtenir la collaboration des lignes aériennes du Pacifique-Canadien, auxquelles je vais présenter des instances moi-même pour qu'elles nous aident à nous tirer d'affaire.

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voit-il un inconvénient à ce que je lui conseille de prendre contact avec le ministère des Transports et de vérifier s'il ne pourrait pas faire acheminer les denrées périssables, y compris les poussins, vers les débouchés du Canada et au Japon.